

# MADAGASCAR

## Revue de Presse mai 2008

### POLITIQUE INTÉRIEURE

**Marc Ravalomanana, réélu en 2007, préparerait déjà l'opinion publique à être candidat à un 3<sup>ème</sup> mandat :** la Constitution le lui permet en stipulant que « *le président est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans, il est rééligible deux fois* ». Cette annonce va mettre un terme prématurément à la sourde guerre de chefs qui mine son parti. « *Je n'ai pas l'intention de rester longtemps à ma place* », avait pourtant déclaré Marc Ravalomanana devant 3 500 invités, lors de la cérémonie des vœux.

**Nouvelles rumeurs de coup d'Etat :** selon Les Nouvelles, profitant de l'absence du président de la République, actuellement au Japon, des officiers généraux auraient été tentés de prendre d'assaut les locaux de la radio et de la TV dans le but de passer à l'antenne. La sécurité a été renforcée aux abords des locaux. Avec toutes ces tentatives ou simples rumeurs de coup d'Etat, qu'elles soient fondées ou non, c'est la stabilité politique du pays qui est mise en cause au plus mauvais moment (recherches de concours pour le financement du MAP et la prévention de la crise alimentaire)

**Litiges liés aux élections communales de décembre 2007 :** l'heure de vérité approche enfin au Conseil d'Etat. Les 28 premiers dossiers ont été traités, sur un total de 224. 6 maires initialement élus et entrés en fonction ont été destitués dont 4 du parti TIM. Ces maires indûment élus ayant participé à l'élection des sénateurs, force est de se poser des questions sur la légalité du scrutin du 20 avril dernier dans les Régions de rattachement des communes concernées.

**La révision du Code électoral encore différée :** elle ne figure pas encore à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale pour l'actuelle session. Pourtant le président de la République avait annoncé que ce mois de mai verrait le démarrage du processus de réactualisation des dispositions électorales. Le Premier ministre s'y était engagé, attendant que le cycle d'élections soit achevé. Certains estiment qu'il faut encore prolonger le processus de consultation. Au niveau de l'Assemblée nationale, une proposition de loi concernant la révision du code électoral est déjà enregistrée, elle a été déposée durant la précédente législature par le groupe parlementaire AVI. « *Mais, cette proposition de loi est devenue caduque car nous sommes actuellement dans une nouvelle législature* », a souligné le secrétaire général de l'Assemblée nationale. Marc Ravalomanana lui-même ne fait pas de cette réforme une priorité, en déclarant : « *de toute manière, les prochaines consultations populaires ne se dérouleront que dans cinq ans* », la priorité du moment est le développement et mise en place d'une décentralisation effective affirme aussi le Premier ministre.

Le mouvement catholique « *Justice et Paix* », n'est pas surpris par ce manque de volonté politique : « *cette attitude obéit à la logique de la révision de la Constitution en 2007, à savoir l'instauration d'un pouvoir à tête monolithique* ». Très critique, il soupçonne toutes les initiatives menées jusqu'ici comme une « *manière de tromper les gens* ». Et d'asséner : « *le régime s'est attelé à créer des parapluies politiques en organisant des ateliers sur le MAP ou encore des 'dialogues présidentiels' mais au fond il n'y a jamais d'espace public où dialoguer de la réforme. En réalité, il n'y a pas de démocratie.* » La Plate-forme de la société civile quant à elle veut se montrer optimiste,

comptant sur l'adhésion de la masse citoyenne, ainsi que sur celle des bailleurs de fonds, pour contrer la résistance du TIM, majoritaire à l'Assemblée nationale et au Sénat. « *La société civile va essayer de terminer la consultation des citoyens cette année même. Les bailleurs de fonds sont prêts à apporter leur soutien financier* », a indiqué le secrétaire exécutif de la Plate-forme. Le FFKM maintient sa pression sur le Parlement.

Deux experts des Nations unies sont venus en mission pour étudier le processus électoral et proposer des améliorations, à l'invitation du gouvernement. Ils ont fait le tour des entités concernées, sans contacter les partis politiques. Deux émissaires de l'UE sont également en mission pour un mois pour une évaluation du volet bonne gouvernance ; la question relative au processus électoral figure en bonne place dans le programme de ces experts.

**Des maires cèdent aux pressions à l'issue d'une formation organisée à leur intention par la présidence de la République** : 202 maires élus à titre indépendant se sont ralliés au TIM au terme de deux jours de formation au cours desquels ils auraient subi, selon *Tribune*, pressions et menaces de la part des chefs de région. Le parti compte désormais 1205 maires. Des maires non TIM se plaignent d'avoir été menacés d'exclusion du Fonds spécial présidentiel de 38 millions de dollars récemment créé et destiné aux 1546 communes.

**Marc Ravalomanana en visite aux Etats-Unis : partenariat avec la radio chrétienne WCB.**

Le président a été invité par la station Word Christian Broadcasting en raison du fait qu'un nouvel émetteur de WCB est en construction à Madagascar, sous le nom de Madagascar World Voice (MWV). Le Chef de l'Etat a souligné l'importance de la communication dans la diffusion des messages ayant comme essence « *l'épanouissement de la foi au profit du développement d'un pays* ».

**Le FFKM tire la sonnette d'alarme dans son message de Pentecôte** : empruntant un ton plutôt conciliant, il touche pourtant certains points sensibles et pour *la Gazette*, il semble vouloir mettre un terme à sa proximité avec le pouvoir. Il exhorte notamment les autorités à prendre des mesures concrètes concernant les prix des PPN et l'insécurité résultant de la libre circulation des armes. Sur le plan politique, il affirme : « *Il n'y a pas de transparence dans la gestion des affaires de l'État, dans la communication des informations ou encore dans la liberté d'expression* », en soulignant « *l'absence de dialogue [entre les partis politiques] qui entrave le développement* ». L'opposition se félicite de la teneur de ce communiqué, alors qu'elle patauge toujours dans son rôle de contre-pouvoir.

Marc Ravalomanana a opposé une fin de non-recevoir à ce message, ce qui constitue une première dans les relations entre les deux parties depuis 2002. Depuis quelques temps, en effet, les relations entre le pouvoir et Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo ne sont pas au beau fixe. « *Justice et Paix* » craint que l'attitude présidentielle n'engendre de « *graves* » conséquences.

**L'église luthérienne de Madagascar (FLM) objet d'enjeux politiques à l'approche de l'élection des nouveaux membres de son instance dirigeante** : les noms de deux candidats potentiels à l'élection à la présidence du FLM ont été divulgués. L'un des deux candidats, l'actuel président, le Dr Rakoto Endor Modeste, serait le candidat de Marc Ravalomanana. La continuité du soutien de l'Etat aux actions de l'Eglise dépendrait de cette élection qui divise les luthériens. La gestion de l'Eglise est politisée malgré le refus catégorique de son président, Rakoto Endor Modeste, d'instituer au sein du FLM une structure du genre « *Justice et Paix* » chez les catholiques.

**David Rajaon relaxé au bénéfice du doute.** Le même verdict a été prononcé en faveur de ses douze co-inculpés. David Rajaon a réagi à la décision du tribunal en déclarant : «*C'est positif pour Madagascar où la vraie justice est enfin instaurée* ».

Le procès de l'ancien ministre de l'Industrie, du Commerce et du Développement du Secteur Privé puis «*Chief of Staff*» de la présidence et directeur général du FID, poursuivi pour détournement de deniers publics, usurpation de fonction, faux et usage de faux, s'est tenu après 20 mois de détention préventive. 15 personnes étaient inculpées du détournement de 6,2 milliards Ar dans le cadre d'un marché de construction de 1400 salles de classe. Une dizaine de charges pesaient sur sa tête en dehors de ce dossier. David Rajaon a reconnu des erreurs mais pas de détournements et n'a pas souhaité placer son inculpation sur le terrain politique. Certains de ses co-accusés ont livré des propos accusateurs à son encontre. Son état de santé fragile avait fait envisager une évacuation sanitaire. Le témoignage à charge d'une fonctionnaire du ministère de l'Éducation nationale, membre du conseil d'administration du programme Éducation pour tous (EPT), a précisé que le détournement présumé s'était traduit par la non construction de 477 salles de classe sur 1.400. Deux titulaires du marché avaient été choisis pour la construction de 1 400 salles de classe : Malagasy Grossiste (Magro), du groupe Tiko, pour la fourniture des mobiliers scolaires, et Hexaport International, entreprise américaine, responsable de l'exécution du contrat de construction et spécifiquement des éléments préfabriqués importés. La gérante de la filiale malgache, Hexaport Madagascar, était parmi les inculpés.

En acquittant David Rajaon au bénéfice du doute, la justice le prive du droit d'engager une action récursoire ou une action en réparation.

Ferdinand Razakarimanana, général à la retraite et PDS de l'ex-province autonome d'Antananarivo se félicite de la remise en liberté de David Rajaon mais il dénonce l'incapacité de la justice à faire la lumière sur de nombreuses affaires de détournements de deniers publics et l'impunité dont jouissent leurs auteurs.

Selon certains juristes, David Rajaon n'a pas été victime de détention arbitraire car le délai légal – en matière de crime – n'a pas été dépassé.

**Le ministère public a interjeté un pourvoi en cassation.** L'interdiction de sortie du territoire assignée à David Rajaon serait toujours en vigueur. Sitôt le verdict prononcé, plusieurs amis de l'ancien directeur FID lui aurait conseillé en vain de quitter le pays.

**Tentative de coup d'Etat en novembre 2006 : 15 ans de travaux forcés pour le Général Fidy, 10 ans pour Pety Rakotoniaina.** Les 7 autres inculpés sont également condamnés à 15 ans et 10 ans de travaux forcés. Pour le général Andrianafidisoa [dit Fidy], ce jugement est sa deuxième condamnation dans la même affaire. La Cour l'avait déjà condamné à 3 ans de prison pour avoir séquestré le commandant de la base aéronavale d'Ivato. Quant à Pety Rakotoniaina, l'ancien maire de Fianarantsoa et leader de *Tambatra*, considéré comme son complice, il avait déjà été condamné à 5 ans de prison sur une affaire de vol de véhicules administratifs. Au cours de son audition, le Général Fidy a dénoncé l'attitude de certains officiers généraux. «*Nous étions nombreux à être d'accord pour l'instauration d'un directoire militaire. Ceci expliquant cela, je lie en quelque sorte mon échec à la trahison de mes alter ego* ». La réalité de la présence de Pety Rakotoniaina à Ivato le 17 novembre 2006 fait l'objet d'une controverse entre lui et le général Fidy.

Selon certains observateurs, ce procès aurait été entaché de vices de forme : un militaire ne peut être poursuivi et traduit devant un tribunal qu'avec un ordre de poursuite de son supérieur, en l'occurrence, le chef d'Etat-major général de l'Armée ou le ministre de la Défense nationale.

**Procès pour complicité d'évasion de l'ancien député Voninahitsy Jean Eugène : cinquième renvoi.** Le procès n'a pas pu se tenir car d'autres inculpés n'ont pas comparu. L'opposant est

incarcéré à la maison de forces de Tsiafahy depuis deux ans. Il vient de purger en prison sa première peine de deux ans prononcée pour trafics d'influence.

Après le Gal Fidy et Pety Rakotoniaina qui viennent d'être condamnés aux travaux forcés, Voninahitsy Jean Eugène est le troisième personnage politique victime du régime qu'ils ont contribué à mettre en place en 2002.

**Incarcération du député « indépendant » Boniface Zakahely :** le groupe parlementaire indépendant à l'Assemblée nationale réagit et demande la position du bureau permanent concernant cette capture. La Constitution révisée dispose en effet qu' « aucun député ne peut, pendant la durée des sessions, être arrêté en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'Assemblée, sauf s'il a été surpris comme auteur, coauteur ou complice d'un crime ou d'un délit au moment des faits ». Le parlementaire de l'opposition avait été condamné à 30 mois d'emprisonnement ferme pour coups et blessures volontaires dans une affaire qui remonte à 2003. Le député avait vu sa peine confirmée par la Cour de cassation au mois de mars. Mais l'arrestation de l'opposant, qui avait battu les candidats du TIM aux législatives et aux communales, a pris du temps. Le gouvernement réfute tout calcul politique derrière le décalage entre le prononcé du verdict et l'incarcération du parlementaire. Le fait que cette arrestation soit exécutée en période de session intrigue cependant les observateurs qui y voient des motivations politiques.

**La présidence du Sénat revient à Yvan Randriasandratiniony, candidat unique du TIM :** le président du Tiako i Madagasikara (TIM), ingénieur agronome de formation, fait partie des « Tiko boys » ou cadres supérieurs du groupe Tiko. Comme beaucoup d'autres « Tiko boys », il avait accompagné l'accession du président Ravalomanana au pouvoir, puis avait occupé des fonctions ministérielles et était devenu le numéro deux de l'équipe du Premier ministre Charles Rabemananjara, après un séjour en Afrique du Sud comme ambassadeur.

**Les 33 sénateurs bientôt dotés de 4x4 « dernier cri » :** Marc Ravalomanana a renouvelé sa promesse aux sénateurs élus et désignés. Mais les 4x4 seront immatriculés à la Présidence comme ceux des députés et des chefs de région, le budget de cette Institution étant le seul à pouvoir supporter l'achat de ces fort coûteux véhicules. En conséquence, la Présidence les reprendra une fois achevé le mandat des heureux bénéficiaires... L'attribution de 4x4 est un sujet récurrent et toujours très sensible parmi les parlementaires et chefs d'institution. La presse fait état de la protestation d'une quinzaine de députés indépendants, non membres du TIM, qui n'ont pas encore été dotés d'un 4x4.

**Les délestages persistants source d'agitation étudiante :** plusieurs campus universitaires sont en ébullition, ainsi que des lycées, dont les élèves sont en période de révision. Les forces de l'ordre ont dû intervenir à Toamasina pour faire lever des barrages. Le phénomène des délestages perdure et certaines villes, comme Mahajanga, Toliara, Morondava, sont particulièrement frappées, mettant en péril toute l'économie locale.

## DROITS HUMAINS, JUSTICE, BONNE GOUVERNANCE, SANTE

**Les femmes massivement contre la peine capitale :** « Etes-vous pour ou contre la peine de mort ? ». A cette question, formulée dans le cadre d'une enquête réalisée par l'Agence Capsule, trois femmes interrogées sur quatre sont fermement « contre ».

**Adoption de projets de lois sur la traite des êtres humains et la torture :** le Conseil des ministres approuvé deux projets de loi présentés par la ministre de la Justice. Le premier porte sur la ratification de la Convention relative à la répression de la traite des êtres

humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, tandis que le second concerne la torture et autres peines ou traitements cruels inhumains ou dégradants.

**L'exploitation sexuelle touche les déscolarisées** : les jeunes filles, âgées de 12 à 15 ans et qui ont quitté tôt l'école, en 7<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup>, sont les plus vulnérables à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC). Dans certaines régions, 57% d'entre elles ont abandonné les bancs de l'école en classe de 7<sup>e</sup>. La première cause de cet abandon est liée à la pauvreté des parents. Ceux-ci manquent de moyens pour payer les frais d'études de leurs enfants.

**Boom minier : les droits des enfants menacés.** Une situation inquiétante menace les enfants à Madagascar. Une récente étude faite par le BIT et l'Unicef montre que le développement de l'exploitation minière peut favoriser le travail et l'exploitation des enfants. Beaucoup de zones d'exploitation sont loin des écoles publiques alors que les parents encouragent souvent leurs enfants à fréquenter ces zones pour gagner de l'argent.

**Alphabétisation : objectifs compromis** : 31% des adolescents de 11 à 17 ans sont analphabètes. L'objectif du MAP consiste à les éduquer tous d'ici 2012 mais sa réalisation est déjà compromise par des contraintes telles que le manque d'infrastructures d'accueil, l'inexistence de classes dédiées à l'alphabétisation, et le fait que de nombreux enfants en bas âge ne bénéficient pas de programme d'éveil ; le taux de redoublement élevé et l'abandon scolaire handicapent le programme d'alphabétisation. Pourtant, l'alphabétisation des populations, et a fortiori des femmes, concourt à la réussite de la lutte contre la pauvreté. Une enveloppe de 160 millions de dollars est nécessaire pour pouvoir alphabétiser les 31% d'analphabètes. L'enveloppe annuelle disponible est insuffisante : 620.000 dollars ont été accordés seulement cette année par le PNUD, auxquels s'ajoutent 320.000 euros de l'OIF.

**Le débat autour de l'avortement relancé par l'adhésion au protocole de la SADC** : la mise en application du droit à l'avortement reconnu dans ce protocole constitue un problème épineux. Lalao Randriamampionona, présidente de la plate-forme de la société civile, estime que le pays se doit de reconnaître progressivement ce droit.

**Un répertoire des normes internationales sur les droits humains à l'usage des agents pénitentiaires remis à la ministre de la Justice** : ce document est le fruit d'une initiative du Groupement *Tsara Manasoa*, avec le soutien financier et technique de l'Ambassade de Suisse. Il traite notamment de la santé et de l'alimentation des détenus, des voies et recours des détenus, de la séparation des prévenus et des condamnés, des normes en matière de droit des femmes détenues. Le groupement *Tsara Manasoa* est connu pour ses activités en faveur des femmes incarcérées et de leur réinsertion.

**Les abus de la détention préventive** : selon le dernier rapport de la Mission d'appui à l'Etat de droit auprès de l'UE, « il y a eu en 2005, 53% d'acquiescement au niveau de la Cour Criminelle Ordinaire et 72% au niveau de la Cour Criminelle Spéciale ».

**Gendarmerie nationale : un nouveau code de conduite.** Le nouveau code fera l'objet d'une large diffusion auprès du public. En effet, en application de recommandations présidentielles, toutes les entités relevant des corps de fonctionnaires doivent élaborer leur propre code de conduite basé sur des valeurs éthiques, en collaboration avec le Bianco. L'ancien code datait de 1969. Sa mise à jour accorde plus d'intérêt à la lutte contre la corruption.

**Rapports du Conseil Supérieur de l'Intégrité (CSI) : le Parlement mis à l'index.** Le résultat des enquêtes menées par un cabinet d'audit mandaté par le CIS révèle que les rapports d'activité du Parlement ne correspondent pas à la réalité. Selon l'audit effectué sur 12 « piliers » de la démocratie - partis politiques, médias, système judiciaire, Exécutif et Parlement – ce dernier se trouve à la 11e place en matière de bonne gouvernance. En outre, il est considéré comme le 2e pilier le plus corrompu, et enfin, le 4e pilier qui respecte le moins l'Etat de droit.

**Célébration de l'appui norvégien à la bonne gouvernance :** en cinq ans, depuis l'avènement de Marc Ravalomanana, la Norvège s'est révélée comme un partenaire majeur de Madagascar pour le développement et, surtout, la bonne gouvernance. « *Le travail en faveur de la bonne gouvernance contribuera pour une part importante à la lutte contre la pauvreté* », a déclaré son ambassadeur. Hans Frederik Lehne a qualifié la période décembre 2006 - avril 2008, (sénatoriale), de « *remarquable en ce qui concerne l'évolution démocratique et l'expérience électorale à Madagascar* ». Le Bianco, le CIS ou la réforme de la Justice portent la marque des suggestions de la Norvégienne Eva Joly. La Norvège soutient le gouvernement dans la recherche de la meilleure gestion d'une future manne pétrolière. Le « *fond pétrolier de l'État* » norvégien est souvent cité en exemple, ainsi que les principes de transparence dans le secteur minier avec l'EITI. Les Norvégiens sont perçus à travers l'Église luthérienne, dont les missionnaires ont oeuvré à Madagascar depuis 1860.

**Bonne gouvernance : enfin la Haute Cour de Justice sur les rails.** La ministre de la Justice a annoncé que la Haute Cour de Justice sera bientôt mise en place, après plusieurs années de tergiversations. Le projet de décret a été déjà examiné au conseil du gouvernement et sera soumis au conseil des ministres avant d'être adopté par le Parlement. ». Selon la Constitution révisée, le président de la République, le Premier ministre, les présidents des Assemblées parlementaires, les autres membres du gouvernement et le président de la HCC sont pénalement responsables devant la Haute Cour de Justice des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions.

**Les autorités se dotent de moyens pour combattre le blanchiment d'argent et le terrorisme :** elles bénéficient pour ce faire du soutien de la Banque mondiale. Le blanchiment de capitaux existe bel et bien à Madagascar. « *Les auteurs n'ont pas encore été appréhendés, toutefois, des enquêtes ont été menées sur de nombreux dossiers grâce à la coopération du gouvernement suisse* », affirme le secrétaire exécutif du CSI. Détournement de denier public, exportations illicites de pierres précieuses, corruption, sont les principales sources d'argent sale dans le pays. De ce fait, les capitaux blanchis ne proviennent pas forcément de l'extérieur. Les fonds sont envoyés à l'extérieur, puis reviennent au pays quelques temps après, via des déclarations d'activité non fondées. Ce phénomène favorise en outre les trafics humains et le marché de la drogue dont Madagascar est devenu une plaque tournante.

**Journée mondiale de la liberté de la presse : Madagascar peut mieux faire.** D'après le dernier classement de RSF, le pays fait figure d'élève moyen, mais en progrès. Madagascar est classé 62<sup>ème</sup> sur 169 pays pour la liberté de la presse en 2007, soit une progression de 3 places par rapport à 2006. Ce qui entrave la presse écrite, c'est d'abord son très faible tirage : au mieux 25.000 exemplaires diffusés essentiellement sur la Capitale, ce qui fait un exemplaire pour 680 personnes toutes tranches d'âge confondues. Compte tenu de la faiblesse du lectorat, le poids des annonceurs peut peser sur la ligne éditoriale d'un journal. Le service public comme les groupes privés détenteurs de médias privilégient un traitement lourdement institutionnel de l'information. Le service public devrait être un plus juste reflet de l'hétérogénéité sociale, économique, culturelle et politique du pays. Mais pour que

l'opposition puisse s'exprimer sur les ondes, encore faudrait-il pouvoir définir des critères de représentativité reconnus de tous. La station TV MBS, propriété du président de la République, est la seule station privée autorisée à émettre sur tout le territoire, grâce à des solutions juridiques et techniques qui lui permettent de contourner la loi.

**Ruffin Rakotomaharo, président de l'Ordre des journalistes :** « *le manque de moyens constitue une entrave à la liberté de la presse* ». Les journalistes se sont retrouvés pour échanger à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse. Ils ont tous reconnus « *exercer librement leur métier sans aucune pression* » mais rencontrent de grosses difficultés pour obtenir le recueil d'informations et la collaboration de leurs sources. Ils ont demandé au ministère de publier le texte portant le renouvellement des membres du Bureau de l'Ordre, dont le mandat a expiré l'année dernière. Ils revendiquent la publication du Code de la Communication, déjà élaboré et amendé plusieurs fois mais non encore adopté. Cette revendication remonte à plus de 10 ans. Enfin, les journalistes demandent que leurs outils de travail puissent être importés sans taxes, ce qui était partiellement le cas auparavant.

**Sensibilisation sur les droits des travailleurs : des émissions spéciales sur les médias officiels.** Une convention de partenariat a été signée entre le ministère de la Fonction publique, le BIT et l'Office de la Radio et de la Télévision Malgaches (ORTM) en vue de la diffusion d'émissions périodiques.

**45,5% des actifs sont sous-employés selon l'OIT :** ce « *chômage déguisé* », selon la terminologie du BIT, frappe « *toutes les personnes pourvues d'un emploi, salarié ou non, qu'elles soient au travail ou absentes du travail, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail durant la période de référence* ».

**Retour à Madagascar refusé pour le jésuite Sylvain Urfer :** Marc Ravalomanana a déclaré très sèchement que Sylvain Urfer, l'ancien curé des pauvres d'Anosibe, ne reviendra pas à Madagascar. Le jésuite avait fait l'objet d'une interdiction de séjour en mai 2007 et le gouvernement avait évoqué la souveraineté nationale pour refuser de fournir une explication à sa décision d'expulsion.

**Campagne d'éducation civique :** trois organisations de la société civile vont assurer la campagne post-électorale de conscientisation auprès des citoyens durant un mois. Il s'agit du KMF/CNOE, de l'Andrimaso FFKM ainsi que de l'Acces Zon'olombelona. Financé par l'UE, le projet se réalisera en collaboration avec le CNE qui donnera aussi une formation aux membres des Bureaux locaux électoraux (BLE).

**Médiateur de la République : la justice pointée du doigt dans le rapport annuel d'activité.** 69 % des réclamations reçues en 2006 par le Médiateur concernent la Justice (procédures, délais...), les Domaines (titres contestés de propriété foncière, occupations sans titre...) et l'Administration.

**Le classement de « paix global » 2008 :** *Vision of Humanity* dévoile son Global Peace Index (GPI) 2008. Le classement a débuté l'année dernière avec 121 pays, l'édition 2008 en compte 140. La liste repose sur 24 indicateurs qualitatifs et quantitatifs provenant de sources respectées. Elle combine des critères internes et externes au pays, du niveau de dépenses militaires jusqu'aux relations avec les pays limitrophes et au niveau de respect des droits de l'homme. Les critères ont été choisis par un panel de professeurs, économistes, philanthropes et institutions pour la paix. Le GPI est calculé par l'Economist Intelligence Unit (EIU).

L'Afrique subsaharienne est la région la moins en paix du classement. Elle compte de nombreux pays en bas du tableau : la Somalie (139<sup>ème</sup>), le Soudan (138<sup>ème</sup>) et le Tchad (135<sup>ème</sup>). Le Ghana (40<sup>ème</sup>) est le pays de cette région le plus haut dans le classement, suivi de Madagascar et du Botswana, respectivement 43<sup>ème</sup> et 46<sup>ème</sup>. La France est 36<sup>ème</sup>, en bas du classement concernant les pays européens.

**Eradication de la lèpre : un défi pour Madagascar.** « *La lèpre est éliminée depuis 2006 à Madagascar. Son éradication est maintenant un grand défi pour le pays* », a déclaré le ministre de la Santé. Le taux de prévalence de cette maladie est maintenant de moins de 0,81 pour 10.000 habitants mais des poches de résistance subsistent dans certaines régions isolées. Les anciens malades et ceux qui sont en cours de traitement, ainsi que leur famille proche, y font l'objet de discriminations en matière d'éducation, d'accès à l'emploi et même de mariage. Le ministre insiste sur la nécessité de ne pas baisser la garde.

## RELATIONS INTERNATIONALES, COOPERATION, INTEGRATION REGIONALE

**16<sup>e</sup> Assemblée Régionale Afrique de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) à Antananarivo :** promotion et défense des droits de l'homme ; respect de la diversité et de l'expression culturelle ; défense de la démocratie dans l'espace francophone, émigration internationale. Tels étaient les objectifs de la 16<sup>ème</sup> réunion de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF). Selon son président en exercice, « *le fait de se pencher sur le sort des jeunes Africains répond déjà à la défense des droits de l'homme* », et d'enchaîner : « *les élections sont l'unique voie pour prendre le pouvoir* ». Cette rencontre prépare le Sommet de la francophonie qui pourrait avoir lieu à Madagascar dans deux ans.

**Système électoral et décentralisation : l'UE attend des réformes.** Deux dossiers sensibles promis par l'Exécutif mais qui tardent à démarrer. L'UE, qui accorde d'importants crédits en faveur de la bonne gouvernance, a toujours souhaité la révision du code électoral. Mais elle s'est plusieurs fois heurtée à l'intransigeance du gouvernement. Le représentant de l'UE, Jean-Claude Boidin, affirme que le pouvoir a finalement compris la nécessité de la réforme, loin des pressions électorales.

**L'UE entend prioriser les questions des droits de l'homme dans le cadre de la coopération bilatérale.** La justice et les prisons constituent une priorité pour l'Europe. « *Je rappelle que le monde pénitentiaire est l'un des domaines où notre coopération est très active et qui attire l'attention des responsables de l'Union européenne* », a précisé le représentant de l'UE, Jean-Claude Boidin.

**Adoption d'accords de la SADC sur la sécurité :** l'Assemblée nationale a adopté trois accords régionaux portant sur la sécurité, la défense commune et le contrôle des armements. L'accord sur la sécurité met l'accent sur la non-ingérence et le non-recours à la violence pour régler les conflits internationaux. L'accord sur le contrôle des armements vise à améliorer le maintien de la paix et à mieux contrôler la circulation des armes non conventionnelles et la vente irrégulière des armes.

**Défense : la France propose sa marine.** Après la marine américaine, c'est la marine française qui propose sa coopération technique à Madagascar. Elle se déclare prête à intervenir « *en cas de menace* » dans les eaux malgaches. La France propose notamment ses services pour la police de la navigation et des pêches, la lutte contre les trafics illicites, la protection de l'environnement maritime, le sauvetage et de l'assistance en mer.

## ECONOMIE



**Exportations de riz interdites et suppression en vue des taxes sur le riz, envolée du prix des PPN** : consécutivement à la menace de crise alimentaire mondiale, l'Etat a décidé de suspendre les exportations de riz. Et ce malgré les déclarations du chef de l'Etat en son temps, selon lesquelles le pays devait augmenter ses exportations de riz à partir de 2008. Même si Madagascar est encore épargné par la crise alimentaire mondiale, il n'en sera pas protégé, prévient Marc Ravalomanana. L'Etat étudie des mesures pour éviter les impacts de la crise, notamment à l'approche de la période de soudure, en octobre. Des échanges ont eu lieu au ministère de l'Economie avec la Banque mondiale, le FMI, le PNUD, le PAM, l'Office National de la Nutrition et la Plate-forme de Concertation sur le riz. Outre les négociations avec deux gouvernements, dont l'Inde, en matière d'importation de riz, la suppression des taxes sur cette denrée est en vue, avec l'appui du FMI. Celui-ci a annoncé fin d'avril que Madagascar, avec le Mali et Cameroun, compte parmi les premiers pays qui vont bénéficier d'une rallonge de prêts afin d'amortir l'envolée des prix des PPN. Des filets de sécurité seront mis en place en direction des couches sociales les plus défavorisées, en liaison avec le PAM. L'Etat envisage de baisser la TVA sur les PPN et de mettre en place un tarif des carburants spécifique aux transporteurs routiers, sous réserve de l'approbation des bailleurs de fonds.

La crise alimentaire mobilise tous les partenaires techniques et financiers de Madagascar. Les institutions internationales (Banque mondiale, FMI, FAO et BAD) discutent de l'application d'un plan à très court terme pour intensifier les cultures de contre-saison. Le projet a un coût estimatif de 45 millions de dollars. Les bailleurs de fonds se sont engagés à assurer une partie du financement. Le président Ravalomanana négocie un projet de coopération avec le Japon et l'Indonésie en faveur de la production agricole malgache, et notamment de la riziculture. L'objectif du pouvoir est de doubler, voire tripler la production agricole du pays.

**La FAO organise à Rome du 3 au 5 juin une conférence sur la sécurité alimentaire** : les 22 pays «*particulièrement vulnérables*» selon la FAO sont l'Erythrée, le Burundi, les Comores, le Tadjikistan, la Sierra Leone, le Liberia, le Zimbabwe, l'Ethiopie, Haïti, la Zambie, la République centrafricaine, le Mozambique, la Tanzanie, la Guinée-Bissau, **Madagascar**, le Malawi, le Cambodge, la Corée du Nord, le Rwanda, le Botswana, le Niger et le Kenya.

**Sécurité alimentaire et foncière vont de pair** : « *La sécurité alimentaire constitue une priorité pour l'Etat* », a affirmé le président de la République lors du dernier remaniement ministériel. « *Plus d'efforts seront fournis à cet effet* », a-t-il lancé. Pour encourager les investissements dans l'agriculture, « *la sécurisation foncière est indispensable* ». Un ministère de la Réforme foncière, des domaines et de l'Aménagement du territoire a été créé. Par ailleurs, la préoccupation de sécurité alimentaire aurait conduit au gouvernement Botozaza Pierrot, directeur général du Port de Toamasina et député TIM. Cette nomination est aussi commentée comme une récompense envers le directeur général du Port car c'est certainement grâce à Botozaza que la grande minoterie « *Mana* », appartenant au Groupe Tiko de la famille présidentielle, a pu être implantée dans l'enceinte du deuxième grand Port de la SADC.

**Réforme foncière : nouvelles lois sur les terrains domaniaux**. Les terrains appartenant à l'Etat seront divisés en deux catégories : les domaines publics nationaux et les domaines privés nationaux. Ces derniers pourront être mis en vente. En parallèle avec la réforme des lois sur les terrains domaniaux, le nouveau ministère aura à se préoccuper de l'accélération du traitement des dossiers relatifs aux litiges fonciers, en collaboration avec le ministère de la Justice. La solution passe aussi par la multiplication des guichets fonciers. Le programme Millenium Challenge Account (MCA) est le principal partenaire du ministère pour la réforme foncière et la création de ces guichets (une enveloppe de 35 millions de dollars a été allouée pour la mise en place des guichets fonciers et l'informatisation des services). 80

guichets fonciers sont déjà opérationnels. L'objectif est la sécurisation de 75% de terrain en 2012, alors que 10% seulement étaient titrés en 2005.

**Les exportations de pierres précieuses de nouveau autorisées :** la décision d'interdiction avait été prise pour assainir le marché, suite à des exportations frauduleuses, notamment à destination de La Réunion. Le manque à gagner pour l'Etat ne permettait pas de prolonger plus longtemps cette mesure conservatoire.

**Projet Sherritt d'Ambatovy : 5.000 travailleurs philippins attendus en juin.** Le projet minier canadien d'extraction de nickel et de cobalt emploiera plus de personnes étrangères que nationales dans sa phase de construction. A la fin de l'année, entre 12.000 et 20.000 travailleurs non malgaches participeront à la phase d'installation du projet minier qui doit durer deux ans. Selon *Midi*, la population des régions environnantes du projet craint de subir les conséquences de cet afflux de techniciens et cadres philippins et d'autres nationalités (Malaisiens, Coréens, Thaïlandais, Sud-africains,...), dont la présence risque de faire flamber les prix et de bouleverser la vie sociale. On redoute aussi le risque d'explosion du Sida, dont la propagation est souvent imputée aux étrangers. Le DG de Sherritt veut rassurer en précisant que les expatriés seront confinés dans leur camp aménagé tout près de leur lieu de travail pour éviter tout problème social. Leur contrat sera d'une durée maximale de 11 mois. *[Cet article de Midi a suscité des commentaires critiques : il lui est reproché d'inciter la population à la xénophobie]*

Sherritt considère que les compétences malgaches ne font pas l'affaire pour boucler vite et bien la phase de démarrage qui nécessite un personnel expérimenté et très qualifié. Une campagne d'information sera lancée rapidement à travers l'île, pour faire connaître les besoins pour la phase ultérieure d'exploitation et redonner la priorité aux nationaux. Les personnes embauchées auront à suivre une formation de longue durée assurée par l'entreprise.

La question se pose de savoir pourquoi le gouvernement et Sherritt n'ont pas cherché préalablement à mettre en place des solutions pour éviter cet appel massif à l'immigration. Force est de constater que pour le moment le projet Ambatovy profite plus aux intérêts étrangers que nationaux. Un grand nombre d'entreprises non malgaches y assurent par exemple des services nécessaires comme les transports et la restauration.

Cette information relance les débats sur la manière de gérer de ce genre de grands investissements miniers. Une leçon à tirer pour les futurs projets miniers et pétroliers comme Madagascar Oil, le charbon de la Sakoa, l'exploitation de l'uranium, les nombreux gisements aurifères. Le gouvernement veut visiblement rectifier son tir. « *Nous avons intérêt à renforcer notre capacité de négociation* », reconnaît le ministre de l'Economie. La Norvège a été citée comme pays modèle dont Madagascar pourrait s'inspirer, compte tenu de sa capacité particulière en matière de discussion bilatérale.

Le dirigeant du Leader Fanilo, Herizo Razafimahaleo, fait part de son incompréhension : le projet Dynatec (devenue Sherritt) a été signé en 1998, il aurait donc été possible de former la main d'oeuvre malgache. Il se préoccupe aussi du fait qu'à l'image des chinois et indiens « *importés* » durant la colonisation, une partie de ces ouvriers philippins pourrait s'établir à Madagascar. Du fait de leur ressemblance physique avec les Malgaches, ils seront des concurrents pour les PME et les artisans.

*[Le site d'exploitation d'Ambatovy-Moramanga (Toamasina et son arrière pays) est prévu d'avoir une capacité de production annuelle de 60.000 tonnes de nickel, de 5.600 tonnes de cobalt et 190.000 tonnes de sulfate d'ammonium. Le gisement est estimé à 125 millions de tonnes, avec une durée de vie*

de 27 à 37 ans. D'un montant d'investissement de 3,3 milliards de dollars US, le début de la production est prévu en 2010, atteignant une pleine capacité en 2012. Le projet devrait générer plus de 13 000 emplois indirects. Le consortium international est composé de Canadiens avec Sherritt International Corporation, chef de file et principal opérateur du projet (40%), de SNC Lavalin, première firme d'ingénierie au monde, de Japonais avec Sumitomo Corporation, et de Coréens avec Korea Resources Corporation (KORES). Ambatovy est le plus grand projet minier jamais lancé à Madagascar et actuellement le plus grand d'Afrique, il fait partie des dix plus importants au monde. Un pipeline long de 220 kilomètres est en construction pour le transport de la pulpe jusqu'au Grand Port]

**Grands projets miniers : capacité de négociation à renforcer.** Le Premier ministre et le ministre de l'Economie admettent la nécessité pour Madagascar de renforcer sa capacité de négociation en matière d'investissements. La comparaison avec certains pays africains a vocation minière le prouve. Certains pays n'ont pas hésité à réviser certains termes des contrats passés, mais Madagascar s'y refuse, considérant qu'il faut assurer la stabilité des conventions.

**La société du président s'étend inexorablement : Tiko absorbe Soavoanio de Sambava.** Le groupe Tiko se substitue à l'Etat en tant qu'actionnaire majoritaire de cette société qui est probablement la plus grande cocoteraie du monde avec près de 4.800 ha de plantations dont 3.500 ha doivent être renouvelés dans les plus brefs délais. La cocoteraie produit entre 17 et 19 millions de noix de coco par an. L'huile de coprah extraite est destinée au marché industriel local dont les principaux clients sont Tiko, les savonneries et les industries cosmétiques.

**Le président exige l'amélioration de la compétitivité des industries malgaches :**  
«L'ouverture de Madagascar aux organisations régionales et à la concurrence mondiale signifie la mort des industries non compétitives», a-t-il affirmé. Un changement des mentalités et des méthodes de travail s'impose.

**Reconstructions post-cycloniques :** 140 millions de dollars sont nécessaires pour réhabiliter et reconstruire aux normes anticycloniques les infrastructures publiques détruites par Fame et Ivan. 31 millions de dollars sont déjà engagés ou potentiellement trouvés mais il reste à trouver 108 millions de dollars. Les partenaires financiers et pays amis ainsi que l'Etat malgache doivent se concerter à ce sujet avant fin mai.

**Exploitation illicite des produits halieutiques : un manque à gagner annuel de 900 millions de dollars,** selon le directeur du Bianco, qui déplore que l'espace maritime soit négligé alors que nous disposons de ressources halieutiques importantes. Une soixantaine d'officiers supérieurs malgaches relevant des Forces Armées et de la Police nationale ainsi que des anciens auditeurs du Centre américain d'Etudes Stratégiques en Afrique (CESA) se sont concertés pour rechercher les meilleures stratégies susceptibles d'assurer la sécurité maritime et de protéger nos 5.000 km de côtes contre les trafics de tous genres, sans négliger la lutte contre le terrorisme.

---

Sources : L'Express, Midi, La Tribune, Les Nouvelles, Le Quotidien, La Gazette, Matera, DTS, AP, Actualites-news-environnement.com

Taux de change : au 31/05/2008, 1euro = 2508 Ariary (cours pondéré)